

IFFA 2025 – Les conditions des concours

L'association des bouchers et charcutiers allemands organise les concours internationaux de qualité dans le cadre d'IFFA 2025. L'objectif est de souligner l'importance primordiale des produits de fabrication artisanale ainsi que de la tradition de ces spécialités. Les prix visent à mettre en valeur la qualité des produits et peuvent parfaitement être utilisés dans les entreprises à des fins publicitaires.

Concours

Les examens ont lieu du lundi 5 mai au 8 mai 2025 à l'espace concours de l'Association des bouchers et charcutiers allemands, hall 12.0, du Parc des Expositions.

Les différents concours sont listés dans le récapitulatif "IFFA 2025 – Les concours". Le récapitulatif donne par ailleurs les dates correspondantes, des exemples de produits ainsi que les dates et les lieux de livraison.

Autorisation de participation

Sont autorisés à participer les produits de fabrication artisanale provenant de boucheries spécialisées allemandes et étrangères. Chaque entreprise peut soumettre un maximum de 75 produits dans toutes les compétitions.

Les viandes hachées crues, les semi-produits crus ainsi que les saucisses à griller à base de viande crue ne sont pas autorisés à participer.

Les produits et, le cas échéant, l'étiquetage doivent correspondre aux directives de la législation relative à la production et à la distribution des denrées alimentaires. Pour les produits expédiés de l'étranger, il convient d'observer les directives des pays en question ainsi que les directives allemandes en matière de douanes et d'importations ainsi que les consignes vétérinaires. Tous les coûts en découlant sont à la charge de l'expéditeur.

Conformément aux directives applicables, l'organisateur éliminera les produits ne respectant pas les consignes en vigueur pour les denrées alimentaires. Le remboursement des frais de participation et des autres coûts est exclu. Il n'existe aucun droit à une restitution ni à un remboursement de la valeur des échantillons.

Pour le Concours international de qualité des saucissons, seuls les saucissons entiers sont en principe admis au concours (ainsi que des portions pour les produits de plus de 1,5 kg). Chaque échantillon doit avoir un poids total d'au moins 800 g.

Pour le Concours international de qualité des jambons, seuls les jambons entiers sont en principe admis au concours (ainsi que des portions pour les jambons de plus de 2,5 kg). Chaque échantillon doit avoir un poids total d'au moins 1200 g.

Pour le Concours international de qualité des saucisses, seules les saucisses dont le diamètre ne dépasse pas 40 mm sont admises au concours. Chaque échantillon doit avoir un poids total d'au moins 500 g.

Pour le Concours international de qualité des boîtes et des bocaux, il convient le cas d'envoyer au **moins deux** unités (boîtes, bocaux, sacs tubulaires etc.) d'un poids total d'au moins 400 g. Les produits préemballés doivent être étiquetés conformément aux directives susmentionnées.

Inscription

Les inscriptions se font au moyen du formulaire "IFFA 2025 – Inscription" et sont à envoyer à l'Association des bouchers et charcutiers allemands: Deutscher Fleischer-Verband e.V., Kennedyallee 53, D-60596 Frankfurt/Main, Allemagne, par voie postale, par télécopie ou par courriel comme précisé sur l'inscription. Les échantillons doivent être inscrits en utilisant la dénomination devant figurer sur le certificat.

Les assaisonnements spécifiques tels que le cumin, l'ail, le paprika ainsi que les particularités des recettes qui jouent un rôle important dans une évaluation correcte des échantillons sont à indiquer sur l'inscription (p. ex. "viande de bœuf exclusivement" ou "allégé"). Il est possible de télécharger le formulaire d'inscription, le récapitulatif des concours ainsi que le récapitulatif des certificats, des médailles et des coupes à partir du site Internet www.fleischerhandwerk.de/wettbewerbe, ou de les demander par courriel (c.gericke@fleischerhandwerk.de) ou par téléphone (0049 69 / 63302-250).

La date limite d'inscription est fixée au 18 avril 2025. Des inscriptions ultérieures ou des modifications sont possibles dans des cas particuliers. Les dossiers de concours, les indications pour les envois et les cartes d'entrée seront expédiés après inscription.

Frais de participation

Les frais de participation s'élèvent à 80 euros par échantillon, TVA en sus. Des réductions sont accordées (10% à partir de 10 échantillons, 15% à partir de 15 échantillons, 20 % à partir de 20 échantillons). Chaque expéditeur bénéficiera de 2 cartes d'entrée gratuites. Les frais de participation sont à virer à réception de la facture ou à payer en espèces à IFFA. Les certificats et les médailles ne seront expédiés qu'après paiement intégral.

Expédition – livraison

Les échantillons peuvent être expédiés par l'intermédiaire de services postaux (DHL, UPS etc.), être remis directement auprès de l'Association des bouchers et charcutiers allemands (DFV) ou encore à IFFA.

Adresse de livraison: DFV e.V., Kennedyallee 53, D-60596 Frankfurt, Allemagne

Livraison personnelle: Parc des Expositions, hall 12.0, espace concours de l'Association des bouchers et charcutiers allemands.

On accède au Salon par les entrées des visiteurs habituelles.

Les dates de livraison dépendent des différents concours.

Veillez consulter le récapitulatif "IFFA 2025 – Les concours" pour en connaître la date exacte.

Nous rejetons toute responsabilité en cas de perte, d'endommagement ou d'altération des échantillons. Les frais d'envoi des échantillons sont à la charge de l'expéditeur.

Evaluation

Chaque produit est évalué de manière anonyme, sans connaissance de l'entreprise d'origine. Les indications laissant supposer l'identité de l'expéditeur sont rendus méconnaissables par l'organisateur.

L'évaluation est réalisée selon les critères suivants:

- présentation extérieure et état du contenu
- aspect, couleur et composition
- consistance
- odeur / goût

par des experts indépendants et expérimentés en la matière, sur la base du barème d'évaluation de l'Association des bouchers et charcutiers allemands.

Barème d'évaluation

Les certificats et les médailles seront attribués selon le barème ci-après

Or	total des points: 50
Argent	total des points: 49 – 45
Bronze	total des points: 44 – 40

Certificats, médailles, coupes

Les participants reçoivent un certificat et une médaille pour les produits primés. Sont en outre décernées pour des prestations particulières des coupes d'honneur, des coupes des lauréats et la coupe du Champion international (cf. récapitulatif "IFFA 2025 – Certificats, médailles et coupes").

Les résultats sont publiés le jour même du concours en question en bordure de l'espace concours, puis dans la presse spécialisée. Les participants non distingués ne sont pas nommés.

Dispositions finales

Tout recours juridique est exclu en ce qui concerne l'évaluation des produits et la remise des prix. En apposant sa signature sur le formulaire d'inscription, le participant s'engage à accepter les conditions du concours.

Francfort, en janvier 2025



IFFA 2025 – Les concours de produits

Dates	Concours	Exemples de produits	Livraison au Salon ¹	Livraison ou expédition à la DFV ²
Lundi, 5 mai 10 heures	Concours international de qualité des saucisses / saucissons	<p>Saucisses bouillies telles que pain de viande, saucisson au jambon, saucisson à l'ail et à la moutarde, cervelas, mortadelle, mais aussi pâtés et produits farcis</p> <p>Saucisses cuites telles que saucisson de foie, boudin noir, saucisson en gelée, pâté de saucisse également etc.</p> <p>Saucissons secs (durs et à tartiner, séchés à l'air et fumés) tels que salami, cervelas, salami maison etc.</p> <p>Autres produits carnés prêts à consommer tels que rôti, "corned beef" etc.</p>	Jusqu'au lundi 5 mai 10 heures	Jusqu'au samedi 3 mai 12 heures
Mardi, 6 mai 10 heures	Concours international de qualité des produits en boîtes et en bocaux	<p>Saucisses telles que saucisse bouillie, saucisse cuite, jambonneaux etc.</p> <p>Plats tout préparés tels que roulade, goulache, émincé, rôti, queue de bœuf, boulette, saucisse au curry, potée, soupe</p> <p>Sauces telles que sauce bolognaise etc.</p> <p>en boîtes, bocaux, sacs tubulaires, barquettes etc.</p>	Jusqu'au dimanche mardi 6 mai 10 heures	Jusqu'au dimanche lundi 5 mai 15 heures
Mardi, 6 mai 10 heures	Grand prix des meilleures saucisses	<p>Saucisses à cuire telles que saucisse de Francfort, viennoise, saucisse en boyau, saucisse au jambon, saucisse fumée debreziner, saucisse à l'eau, "Käseknacker", petite saucisse à l'ail, saucisse blanche, etc.</p> <p>Saucisses crues telles que "Polnische", "Pfefferbeisser", "Rauchpeitschen", saucisse paysanne à griller, gendarme, saucisse grossière de Westphalie à tartiner, "Kottenwurst" etc.</p> <p>Saucisses à griller telles que saucisse à griller à hachage fin ou grossier, saucisse grillée de Thuringe, du Palatinat, de Rhénanie, de Nuremberg etc.</p> <p>Petits saucissons tels que petite saucisse de foie, saucisson cuit à tartiner, saucisson blanc à tartiner, petit boudin noir, "Grützwürstchen" etc.</p>	Jusqu'au dimanche mardi 6 mai 10 heures	Jusqu'au dimanche lundi 5 mai 15 heures
Jeudi, 8 mai 10 heures	Concours international de qualité des jambons	<p>Jambons crus (séchés à l'air ou fumés) tels que bacon, jambon fumé, "Lachsfleisch", jambon à l'os, jambon de bœuf, de gibier, de volaille etc.</p> <p>Jambons cuits tels que jambon, "Saftschinken", jambon artisanal, jambon traditionnel, jambon salé, poitrine fumée, "Beinschinken", jambon de bœuf, de gibier, de volaille etc.</p>	Jusqu'au jeudi 8 mai 10 heures	Jusqu'au mercredi 7 mai 15 heures

1 Livraison personnelle: Parc des Expositions, Francfort, Ludwig-Erhard-Anlage 1, hall 12.0, espace concours de l'Association des bouchers et charcutiers allemands

2 Adresse de livraison: remise personnelle à l'Association des bouchers et charcutiers allemands ou par services postaux (p. ex. DHL, UPS): DFV e.V., Kennedyallee 53, D-60596 Frankfurt, Allemagne



IFFA 2025 – Certificats, médailles et coupes

Certificats et médailles

- Pour des produits ayant recueilli un total d'au moins 40 points, chaque participant reçoit un attrayant certificat et une médaille.
- Le certificat précise la désignation du produit ainsi que le nom du participant.
- Sont décernées des médailles d'or (50 points), des médailles d'argent (49 - 45 points) et des médailles de bronze (44 - 40 points).
- Les médailles peuvent être retirées le jour même du concours en question à partir de 17 heures à l'espace concours.
- Les certificats et les médailles qui n'ont pas été réclamés sont envoyés aux participants après l'IFFA et après paiement intégral.

Coupe

Prix spéciaux et coupes d'honneur

- Les participants ayant recueilli au moins 5 médailles d'or au total reçoivent le Prix spécial de l'Association des bouchers et charcutiers allemands (Deutscher Fleischer-Verband).
- Les participants ayant recueilli au moins 8 médailles d'or en tout se voient décerner la Coupe d'honneur de l'Association des bouchers et charcutiers allemands.
- Les participants ayant remporté au moins 12 médailles d'or au total se voient décerner la Grande coupe d'honneur de l'Association des bouchers et charcutiers allemands.
- Les coupes d'honneur sont remises à la fin du concours des jambons le jeudi 8 mai à 15 heures à l'espace concours par M. Herbert Dohrmann, président de l'Association des bouchers et charcutiers allemands. Les coupes n'ayant pas pu être remises sont envoyées aux lauréats.

Coupes des lauréats et champion international

- Par entreprise participante, un maximum de 75 produits peuvent être enregistrés pour toutes les compétitions.
- Le premier lauréat de chaque concours (saucisses/saucissons, saucisses, jambons, boîtes et bocaux) est le participant ayant obtenu le plus de médailles d'or dans le concours en question. Il est récompensé par la coupe du 1er Lauréat du concours international de qualité. En cas de nombre égal de médailles d'or, on tient alors compte du nombre de médailles d'argent.
- Les participants placés au second rang pour le nombre de médailles d'or reçoivent la coupe du 2ème Lauréat du concours international de qualité.
- Est déclaré Champion international le participant ayant obtenu le plus de récompenses en or dans l'ensemble des concours. Il reçoit la Coupe du monde sponsorisée par l'Association des bouchers et charcutiers allemands ainsi que Messe Frankfurt.
- Les coupes des lauréats leur sont remises à la fin de chaque concours à 17 heures, la Coupe du monde est remise le jeudi 8 mai 2025 à 15 heures à l'espace concours par Monsieur Herbert Dohrmann, président de l'Association des bouchers et charcutiers allemands.



IFFA 2025 – Déclaration relative à la protection des données personnelles

Afin de pouvoir participer aux concours de qualité IFFA de la fédération allemande des bouchers (Deutscher Fleischer-Verband e.V. – DFV), la DFV a besoin de données sur votre entreprise, notamment son nom, son adresse et des informations de produits. Ces données seront traitées exclusivement dans le cadre des concours IFFA et sauvegardées à cette fin. Les données ne seront pas transmises à des tiers. Les entreprises prenant part au concours marquent leur accord pour la publication de leur nom et des résultats, ainsi que des images prises de leurs participants dans le cadre des activités de relations publiques autour du salon. La publication se fera, par exemple, sur le site web de la DFV, sur le site du concours DFV à la foire et, le cas échéant, dans la presse.

Les entreprises qui participent au concours autorisent la DFV à leur envoyer des informations sur ses concours lors de la prochaine IFFA.

Vous avez le droit de s'opposer à tout moment à l'utilisation de ces données. Cela vaut également pour les données mises à disposition dans le passé.

Vous pouvez demander à la DFV des renseignements sur les données sauvegardées et exiger une correction lorsque ces données sont inexactes ou l'effacement des données lorsque la sauvegarde des données n'est pas autorisée. À cette fin, vous pouvez vous adresser à la DFV par voie postale (Deutscher Fleischer-Verband e.V., Kennedyallee 53, D-60596 Frankfurt am Main) ou par e-mail (info@fleischerhandwerk.de). Vous avez, en outre, un droit de recours auprès de l'autorité de surveillance.

Par votre signature sur le formulaire d'inscription, vous marquez votre accord avec la déclaration relative à la protection des données personnelles et vous nous autorisez à vous contacter par voie postale, par e-mail ou par fax.

